

Michel Faul

*Les Tribulations de  
Nicolas-Médard  
Audinot*

*fondateur du théâtre de l'Ambigu-Comique*

préface de Patrick Taïeb

*Cet ouvrage est publié avec le soutien  
de la Région Rhône-Alpes*

**SYMÉTRIE**

## Préface

COMME MICHEL FAUL LE SUGGÈRE dans son préambule, il se peut que les « puristes » aient à l'excuser pour la forme qu'il a donnée à la présente monographie. Cependant, il est certain qu'ils lui sauront gré de fournir ici une synthèse sur une figure enthousiasmante et bien mal connue de l'histoire du théâtre des Lumières. L'intérêt que les études théâtrales, mais aussi musicologiques et historiques portent à Nicolas-Médard Audinot depuis fort longtemps s'explique par le rôle éminent que ce dernier a joué dans l'histoire du théâtre dit « secondaire ». Si cet intérêt n'a pas abouti jusqu'à présent à une étude complète et spécifique, c'est en raison de l'éparpillement de l'information et du peu de fiabilité des sources qui en font un objet d'inventions plus ou moins portées au rempli d'anecdotes stéréotypées sur le monde des théâtres de la marge.

Michel Faul rassemble ici pour la première fois un ensemble erratique d'informations touchant à l'intimité du personnage comme à sa vie publique, à ses affaires sentimentales comme à ses talents d'homme de spectacle – acteur ou entrepreneur et souvent les deux à la fois. Il puise pour cela dans des sources extrêmement diverses, depuis le témoignage contemporain, parfois polémique ou racoleur, jusqu'à la notice tardive placée sous l'égide de la méthode historique. Parmi les premières, on remarquera les *Mémoires secrets* de Bachaumont, le *Tableau de Paris* de Sébastien Mercier, la correspondance de Favart et, pour les secondes, la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis et diverses histoires théâtrales dont le siècle romantique s'est montré friand, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages dans

## De Bourmont à Paris (1732-1752)

LA PRIME JEUNESSE DE NICOLAS-MÉDARD AUDINOT est vouée à demeurer un mystère. Aucun document ne décrit son enfance à Bourmont, dans le duché de Bar – qui n’est pas encore vraiment français – lorsqu’il naît en 1732. En effet, ce n’est qu’en 1766, à la mort de Stanislas, dernier duc de Lorraine (et de Bar), que Bourmont devient cité française. C’est dans ce petit bourg de Haute-Marne situé à 40 kilomètres au nord-est de Chaumont et à 250 kilomètres de Paris que naît le 7 juin 1732 Nicolas-Médard Audinot, fils de Pierre Audinot, clerc et chantre au chapitre de la collégiale Saint-Florentin de Bourmont et d’Agnès Laboureau. Il est baptisé Nicolas-Médard dès le lendemain en la modeste église paroissiale de l’Assomption. Son parrain est un certain Nicolas Leplatre, maître-tailleur de pierres. Nicolas-Médard est le troisième enfant du couple puisque deux frères l’ont précédé : Jean, maître-perruquier à Paris en 1758 et Pierre-Théodore, garçon perruquier exerçant également ses talents dans la capitale<sup>2</sup>. Il naît visiblement dans une famille assez modeste. Il est vraisemblable que son père lui inculque lui-même et lui fait inculquer les bases de la musique ainsi que celles de la pratique d’un instrument, le violon ; autant de connaissances qui vont rapidement lui servir et, son caractère aidant, le détourner de l’activité de ses deux frères. Il déclarera d’ailleurs que « dès sa plus tendre jeunesse, il a aimé et s’est occupé de la musique. Que pour s’y habituer et s’y instruire il a couru et suivi les comédiens dans les différentes provinces du royaume. Qu’en

## Au Théâtre-Italien et chez le prince de Conti (1762-1768)

AUDINOT VA « PROFITER » indirectement de ce que la Comédie-Italienne se porte plutôt mal en ces années 1761-1762 pour accroître sa notoriété. Le répertoire italien s'use. L'hôtel de Bourgogne, où est installée la troupe, a besoin de réparations urgentes alors que les finances sont au plus bas avec une dette de 400 000 livres. Du coup, les Italiens décident de faire appel au célèbre auteur Carlo Goldoni et signent avec lui un traité par lequel celui-ci s'engage à fournir un grand lot de nouvelles comédies italiennes dans les deux ans à venir moyennant une forte rétribution.

Cela ne va pas suffire à court terme et M. de La Ferté, qui possède la charge d'intendant des Menus-Plaisirs de la Maison du roi, probablement après un certain « lobbying » de la part des Italiens, parvient à faire décider que l'Opéra-Comique, où officie Audinot, ne jouera plus à la foire et qu'il sera réuni à la Comédie-Italienne moyennant un accord financier.

Après plusieurs Conseils des Dépêches, il est décidé que l'Opéra-Comique est supprimé ; que le fonds des pièces appartiendra à la Comédie-Italienne, et que ce genre de spectacle sera subordonné, comme les deux Comédies, à l'inspection des gentilshommes de la Chambre<sup>18</sup>.

Une lettre de Favart du 12 janvier 1762 au comte de Durazzo approuve la fusion en ces termes :

Enfin, enfin, enfin, voilà le sort de l'Opéra-Comique décidé !  
La réunion aura son plein et entier effet au 1<sup>er</sup> février prochain.

## Pantomimes et comédies innovantes (1777-1781)

OÙ EN EST-ON SUR LE PLAN ARTISTIQUE ? Tout d'abord, concernant les lieux de représentation<sup>94</sup>, depuis qu'Audinot et ses concurrents se sont installés sur le boulevard du Temple, les foires ne les attirent plus tellement, même si des règlements de police les obligent à continuer de s'y produire, à l'exception, semble-t-il, de la foire Saint-Laurent où tous les spectacles semblent avoir été supprimés depuis 1773<sup>95</sup>... Les recettes des forains sont minces en regard de ce que rapportent les distractions du boulevard du Temple, même si la foire Saint-Germain se défend encore un peu avec son public de petites gens. On ne s'étonnera pas qu'« on n'y a point donné cette année de pièces nouvelles ; on s'est contenté d'y remettre celles qui avaient été jouées avec quelque succès sur le Boulevard<sup>96</sup> ». La foire Saint-Laurent, plus proche du boulevard du Temple, est de plus en plus déserte. Il semble même qu'on en annonce la mort en 1777, mais nous verrons bientôt pour quelle raison les forains devront soudainement y retourner.

En attendant, voici que la foire Saint-Ovide est la proie d'un incendie. Cette foire, située jusqu'en 1771 place Vendôme, avait été transférée place Louis XV, notre actuelle place de la Concorde. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1777, une trentaine de boutiques et de baraques partent en fumée. Audinot, qui avait également une belle loge à cette foire, voit celle-ci miraculeusement épargnée ainsi que des baraques situées à ses côtés. Pourquoi ? Grâce à la chance et aux secours<sup>97</sup>...

## Audinot s'accommode de la Révolution (1789-1795)

LA RÉVOLUTION VA BIEN ÉVIDEMMENT AVOIR des conséquences multiples sur la vie théâtrale et donc sur Audinot qui, globalement, va maintenir son succès malgré quelques problèmes ici et là et une minorité de spectateurs qui n'apprécie pas les programmes : « Les pièces que l'on donnait étaient : *Le Filet*, extrêmement *indécent, immoral*, *Le Soufflet*, *Le Nègre comme il n'y a pas de blanc*, les pièces, les acteurs, la musique tout est mauvais et n'amuse pas. Les *ballets et divertissements* qui y sont entremêlés sont encore le plus passable<sup>164</sup>. »

Durant les quelques années qui précèdent la Révolution, les choses ne se passent pas trop mal pour les « petits » théâtres du monde des anciens forains qui, on l'a vu, bénéficient d'une certaine tolérance du pouvoir. « Quand la Salle des Français, quand la Salle des Italiens sont désertes, les histrions des Boulevards font *pleine chambrée* deux fois par jour<sup>165</sup>. »

Une première conséquence concrète de la Révolution est l'abolition de l'ordonnance de police qui obligeait ces théâtres maintenant installés au Boulevard de continuer à donner des spectacles aux foires. Financièrement, cela ne peut qu'aider les entrepreneurs de spectacle qui sont des petites sociétés : ainsi, Audinot fait travailler plus d'une centaine de personnes, dont une vingtaine de musiciens... et continue de devoir rétribuer l'Opéra ! En février 1789, on signale un mémoire à destination du comité de l'Opéra de la part « des entrepreneurs du spectacle de l'Ambigu-Comique qui demandent une diminution